



CONVENTION-CADRE

pour un

SCHEMA LOCAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

6870216048

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2025

Publication : 08/07/2025

Entre les soussignés :

Le Conseil Régional de Normandie, sis Abbaye-aux-Dames, Place Reine Mathilde, 14 000 Caen.

Représenté par son Président Monsieur Hervé Morin, habilité par délibération en commission permanente du....., ci-après « la Région »

L'Intercom de la Vire au Noireau, sise 20 rue d'Aignaux, Vire, 14 500 Vire Normandie

Représentée par sa Présidente Madame Catherine Gourney-Leconte, nommée aux termes de cette fonction et habilitée à signer la présente convention par délibération du conseil communautaire en date du 15 février 2024.

ci-après désignés les « COLLECTIVITÉS »

L'Université de Caen Normandie, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel dont le siège est situé Esplanade de la Paix, 14032 CAEN cedex.

N° SIRET 19141408500016

Représentée par son Président Monsieur Lamri ADOUI,
ci-après désigné l'« UNIVERSITÉ »

Les COLLECTIVITÉS, et l'UNIVERSITÉ sont ci-après également désignées collectivement les « Parties ».

PREAMBULE :

L'Intercom de la Vire au Noireau (IVN), la Région Normandie et l'Université de Caen Normandie souhaitent s'associer pour soutenir l'enseignement supérieur et la recherche sur le territoire de la Vire en Noireau, plus spécifiquement sur le campus de Vire Normandie.

Université pluridisciplinaire, l'université de Caen est un acteur majeur de l'offre de formation dans le supérieur pour les jeunes normands, les étudiants hors région et des étudiants internationaux. L'Université a participé ces dernières années de façon volontariste à la démocratisation de l'enseignement supérieur sur le territoire normand. Elle a diversifié son offre de formation et créé de nombreuses filières professionnalisantes. La création des BUT (Bachelor Universitaire de Technologie, Bac+3) proposés à l'IUT GON (IUT Grand Ouest Normandie) et la volonté forte de favoriser la formation tout au long de la vie et l'alternance représentent de nouvelles opportunités pour renforcer le lien entre le monde de l'enseignement et le monde économique dans une optique de développement territorial et de réussite étudiante.

Depuis septembre 1999, l'IVN accueille sur son territoire un département de l'IUT GON. Le département HSE (Hygiène, Sécurité et environnement) propose une formation du BUT sur le site de l'IVN. Il a une capacité d'accueil d'environ 130 étudiants.

En 2024, ce sont ainsi 100 étudiants qui ont pu commencer ou poursuivre leurs études universitaires à Vire Normandie, au sein de l'IUT Grand Ouest Normandie.

Sur le volet recherche, l'université abrite 41 laboratoires qui interagissent avec l'ensemble du monde économique régional et donc avec les territoires. Il est à noter qu'une antenne du laboratoire ABTE, spécialisée sur l'étude des polluants métalliques à l'origine de la contamination de différents écosystèmes de l'environnement (sols, sédiments), est implantée sur le site de Vire de l'IUT.

Les Parties collaborent depuis plusieurs années sur des actions d'enseignement supérieur et de recherche. A l'heure où le devenir de l'enseignement supérieur en villes moyennes fait partie des préoccupations partagées entre les universités et les collectivités locales, il est souhaitable de se doter d'un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI) afin de s'inscrire dans un partenariat pluriannuel.

Cette démarche s'inscrit dans les politiques respectives des parties prenantes et notamment :

- La Charte locale de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante de l'Intercom de la Vire au Noireau
- La stratégie régionale de soutien au développement de l'ESR et des campus
- Les axes stratégiques de l'université qui structurent le projet d'établissement 2022- 2026
- La politique d'aménagement du territoire portée par l'Intercom de la Vire au Noireau

IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 – Objet de la Convention

La présente convention a pour objet d'organiser le cadre général de coopération entre les Parties afin de soutenir la réalisation des missions de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation à Vire et de renforcer les relations de proximité avec le territoire, en garantissant la cohérence, la qualité et le suivi des actions engagées.

Article 2 – Les axes stratégiques du schéma d'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation et le plan d'actions

Le Schéma Local d'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation proposé à travers cette convention cadre s'articule autour de quatre axes stratégiques, qui sont déclinés en plan d'actions (annexe):

- Participer à l'attractivité des territoires
- Renforcer la réussite étudiante
- Concourir au développement de la recherche et de l'innovation et la diffusion des résultats de la recherche
- Soutenir le développement d'un campus accueillant répondant aux enjeux du développement durable et à l'inclusion

Article 3- les moyens

L'objectif de cette convention est de consolider les partenariats et d'appréhender globalement les conditions adéquates aux activités de l'UNIVERSITÉ et de la vie étudiante sur le site de Vire.

Les Parties conviennent de coopérer pour suivre les coûts liés à l'activité de l'UNIVERSITÉ sur le site de Vire, les ressources mobilisées et les retombées économiques et sociales.

Le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation permet alors à l'UNIVERSITÉ de s'intégrer pleinement dans l'environnement local avec un soutien mieux formalisé des collectivités territoriales.

Chaque fiche action identifie les moyens à mettre œuvre et fera l'objet d'une évaluation annuelle.

Article 4- Principe partenarial et gouvernance

Art 4.1 - Principe partenarial :

L'UNIVERSITÉ travaillera, avec sa composante et services présents sur le site universitaire de Vire, à la mutualisation des activités et missions, lorsque cela permet une optimisation des moyens disponibles et une meilleure visibilité.

Pour ce qui concerne l'accompagnement de la vie étudiante, les Parties veilleront à coordonner leurs actions avec celles de l'IVN, pour une meilleure réalisation des missions sur le site universitaire de Vire.

Art 4.2 – Comité de pilotage

Le comité de pilotage de la présente convention sera composé des présidents des parties ou de leur représentant. Il sera présidé alternativement par chacune des parties pour une durée d'un an.

Le président se chargera de convoquer une fois par an le comité de pilotage afin :

- De faire le bilan des actions menées durant l'année écoulée
- De proposer des ajouts/modifications au plan d'actions pour s'adapter au mieux aux éléments d'évaluation et aux nouveaux besoins qui pourraient apparaître

Le comité de pilotage s'appuiera sur un travail préparatoire mené par les services des différentes parties.

5 - Communication

Les Parties conviennent de mettre en place des actions communes de communication pour faire connaître et valoriser leur partenariat. Chacune des Parties s'engage à mener conjointement ces actions de communication en veillant à s'en informer mutuellement.

Nonobstant ce qui précède, chacune des Parties pourra mentionner le nom de l'autre Partie ainsi qu'une description objective de cet accord-cadre dans sa communication, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

D'une manière générale, chacune des Parties s'engage à ne pas nuire, de quelque façon que ce soit, à l'image, la réputation, aux marques de l'autre Partie.

Article 6 – Durée

La présente convention est établie pour la période 2024-2029.

Article 7 – Résiliation

Le présent accord peut être résilié de plein droit par l'une des Parties en cas d'inexécution par l'autre d'une ou plusieurs des obligations contenues dans ses diverses clauses. Cette résiliation ne devient effective que trois mois après l'envoi par la Partie plaignante d'une lettre recommandée avec accusé de réception exposant les motifs de la plainte, à moins que dans ce délai la Partie défaillante n'ait satisfait à ses obligations ou n'ait apporté la preuve d'un empêchement consécutif à une force majeure.

L'exercice de cette faculté de résiliation ne dispense pas la Partie défaillante de remplir les obligations contractées jusqu'à la date de la prise d'effet de la résiliation.

Article 8 – Droit applicable, litiges

A défaut d'accord amiable entre les Parties, les litiges seront portés devant la juridiction compétente.

Le présent accord est établi et signé en sept (7) exemplaires originaux.

Pour l'Université de Caen Normandie

Le Président,
Lamri ADOUI

Date :

Signature :

Pour le Conseil Régional de Normandie

Le Président,
Hervé Morin

Date :

Signature :

Pour l'Intercom de la Vire en Noireau,

La Présidente
Catherine Gourney-Leconte

Date :

Signature

Plan d'actions

Axe 1 – Participer à l'attractivité du territoire

- Faire connaître l'offre de formation universitaire à l'Intercom de la Vire au Noireau (IVN) pour valoriser les compétences locales et attirer de nouveaux talents
- Adapter l'offre de formation aux besoins du territoire
- Développer les échanges avec le monde économique et créer des interactions entre la communauté universitaire et les entreprises

Axe 2 – Renforcer la réussite étudiante

- Développer les formations tout au long de la vie et l'alternance
- Favoriser la vie étudiante notamment au travers d'une offre sportive et culturelle dédiée avec le SUAPS (Services Universitaires des Activités Physiques et Sportives).
- Veiller à la santé et au bien-être des étudiants avec l'hôpital, le centre de santé de Vire Normandie et le SSE de l'université de Caen (Service de Santé Etudiant)
- Proposer des offres d'hébergement avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Vire Normandie, le CLAAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) coordonné par la mission locale du bocage en Bessin et le bailleur social INOLYA.

Axe 3 – Concourir au développement de la recherche et de l'innovation et à la diffusion des résultats de la recherche

- Favoriser et aider au développement de la recherche sur le site.
- Favoriser la réalisation d'études sur le territoire notamment de niveau master (ville, IVN)
- Financement de thèses encadrées par des enseignants-chercheurs du site

Axe 4 – Soutenir le développement d'un campus répondant aux enjeux de développement durable et d'inclusion

- Financer les travaux de ravalement sur le campus de Vire Normandie pour améliorer l'accueil des étudiants et la performance énergétique des bâtiments (130000 € d'investissement dont participation UCN 10%)
- Aider au niveau technique et matériel

Fiches Actions

AXE STRATEGIQUE 1- PARTICIPER À L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Action 1- Faire connaître l'offre de formation universitaire à Vire Normandie pour valoriser les compétences locales et attirer de nouveaux talents

Contexte, enjeux, cibles, pistes d'actions

Le nombre d'étudiants inscrits à l'université sur le site de Vire Normandie est en légère baisse (environ 100 étudiants). A la rentrée universitaire 2025, la capacité d'accueil de la formation HSE (Hygiène Sécurité et Environnement) n'était pas atteinte (environ 130 étudiants inscrits en BUT)

L'évolution du DUT (Diplôme Universitaire de Technologie à bac +2) en BUT (Bachelor Universitaire de Technologie à bac + 3) avec ses différents parcours est un atout supplémentaire pour le site, qu'il faut faire connaître et développer.

L'ouverture de la Licence Professionnelle « Métiers de la mode » en 2024 en lien étroit avec le Lycée Professionnel Mermoz de Vire.

Plusieurs actions doivent être poursuivies, renforcées ou mises en place, en appui de la Charte Locale de l'enseignement supérieur recherche innovation et vie étudiante :

- Développement de la communication locale auprès des établissements scolaires pour le recrutement : visite des établissements de la région Normandie, en participant à différents salons, ...
- Valorisation des filières, notamment par des vidéos coordonnées par l'Intercom
- Participation de l'Intercom aux JPO (Journées Portes Ouvertes) pour promouvoir les opportunités du territoire pour les étudiants, aussi bien en termes de vie étudiante que d'insertion professionnelle
- Immersions des lycéens du BEC (Bassin d'Education Concertée)
- Accueil par l'Intercom en partenariat notamment avec l'Université, des étudiants du territoire de 1^{ère} année en début d'année scolaire
- Communication et information sur les supports de l'IVN : réseaux sociaux, site, newsletters etc... (lien vers le site Internet IUT + informations sur l'offre de formation IUT et la Vie étudiante).

Mise en œuvre

- Acteurs à mobiliser / pilotage : EOI (université) / Rectorat / CIO / IVN.
- Indicateurs de suivi / d'évaluation : évolution des effectifs / taux de remplissage des formations
- Calendrier de réalisation : sur toute la durée du contrat

Action 2 - Adapter l'offre de formation aux besoins du territoire

Contexte, enjeux, cibles, pistes d'actions

Les acteurs universitaires du site de Vire de l'IUT interagissent déjà avec le monde socio-économique. Toutefois pour renforcer ces liens, l'Intercom de la Vire au Noireau et la Région favoriseront les rencontres avec les entreprises.

Le choix des mentions et parcours proposés est défini en fonction de leur attractivité pour les futurs étudiants, afin de maintenir les effectifs des formations.

Les adaptations locales du BUT seront définies en concertation avec les acteurs socio-économiques, en fonction de leurs besoins. Cette concertation se fera via la participation des acteurs locaux aux conseils de perfectionnement des départements du site et/ou au conseil d'institut.

Mise en œuvre

- Acteurs à mobiliser / pilotage : IVN/ Région / Université)
- Indicateurs de suivi / d'évaluation : rapports des conseils de perfectionnement
- Calendrier de réalisation : sur toute la durée du contrat

Action 3 - Développer les échanges avec le monde économique et créer des interactions entre la communauté universitaire et les entreprises

Contexte, enjeux, cibles, pistes d'actions

Le territoire intercommunal de Vire Normandie, très industriel et agricole, se caractérise par une grande diversité de secteurs d'activités économiques et de métiers qualifiés qui peuvent être de véritables opportunités pour les périodes de stage, pour les contrats en alternance et en apprentissage, pour des jobs d'été et pour réussir son insertion professionnelle.

Il est important de faire connaître l'offre de formation de l'université aux acteurs économiques du territoire.

Les missions de l'Intercom de la Vire au Noireau sont de :

- Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs socio-économiques et les acteurs de l'enseignement supérieur et la mise en relation entre les étudiants et les entreprises du territoire en appui d'actions telles que les job dating, les matinales de l'économie, les rencontres ou journées d'information avec les entreprises en appui avec les clubs d'entreprises du territoire...
- Accroître l'attractivité de l'enseignement supérieur. Des actions de communication inter-établissements coordonnées par l'Intercom de la Vire au Noireau sont prévues. Les métiers du territoire en lien avec les filières de formation seront valorisés par la réalisation de vidéos témoignages et une large diffusion sur les réseaux sociaux des parties concernées.
- Faire intervenir des professionnels dans le cadre de la formation (conférences, etc.)
- Contribuer au processus d'orientation des jeunes du territoire en travaillant avec l'Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie (AROMN) :

1) En partenariat avec l'Intercom, celle-ci a organisé plusieurs opérations sur notre territoire dont l'évènement « Les métiers en tournée » et un « Rendez-vous parents ». Des interventions variées sont facilitées pour informer, communiquer, promouvoir et valoriser les métiers et les formations dans le cadre d'une convention de partenariat entre notre Intercom et l'Agence régionale.

2) Collaboration et promotion autour de la plateforme de mise en relation entre jeunes, étudiants ou stagiaires et les entreprises déployées par l'Agence régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie, Destination Métier : le réseau normand d'exploration des métiers

Mise en œuvre

- Acteurs à mobiliser : IVN, service relations entreprises de l'université (SUFGA), Chambres consulaires, les entreprises et les lycées du bassin.
- Moyens humains : personnel de l'université et de l'IVN
- Indicateurs de suivi / d'évaluation :
 - Nombre de stages/contrats d'alternance des étudiants dans les entreprises du bassin et les collectivités locales.
 - Participation aux enseignements par des professionnels du bassin local
- Calendrier de réalisation : sur toute la durée du contrat

AXE 2 - RENFORCER LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Action 4- Développer les formations tout au long de la vie et l'alternance

Contexte, enjeux, pistes d'actions

- Rapprochement avec les collectivités et entreprises pour développer les contrats d'alternance
 - Travailler avec les entreprises afin de développer les contrats d'alternance et d'apprentissage
- Remarque : Cette action est complémentaire de l'action 3 pour augmenter l'attractivité des territoires.
- Développer les échanges avec les comités de jumelage afin de favoriser les mobilités étudiants dans les cadres des stages.
 - Concevoir des modules de formation professionnelle à destination des entreprises.

Mise en œuvre

- Acteurs à mobiliser : IVN, service relations entreprises de l'université (SUFGA), Chambres consulaires
- Moyens humains : personnel de l'université
- Indicateurs de suivi / d'évaluation :
 - o Nombre de stages/contrats d'alternance des étudiants dans les entreprises du bassin et des collectivités.
 - o Participation aux enseignements par des professionnels du bassin local
- Calendrier de réalisation : sur toute la durée du contrat

Action 5 - Favoriser la vie étudiante notamment au travers d'une offre culturelle et sportive dédiée

Contexte, enjeux, pistes d'actions

La vie étudiante est un facteur essentiel de réussite étudiante. Donner la possibilité aux jeunes de s'épanouir et de s'investir dans des activités multiples permet de développer les compétences personnelles et le bien-être. Il convient donc de stimuler l'offre faite aux étudiants sur le campus et de soutenir les jeunes dans leurs projets.

- Favoriser l'accès aux équipements sportifs et culturels en lien avec les communes membres de l'Intercom. Ainsi l'accès aux centres aquatiques de Vire Normandie et de Condé-en-Normandie est gratuit une fois par semaine pour les étudiant/es
- Exemple : Organisation de soirées ciné-débat en partenariat avec le cinéma de Vire Normandie (et l'association d'étudiants Vir'ulent), ainsi que des soirées à tarif préférentiel au théâtre du Préau...
- Accès au tremplin Phenix de la COMUE (Normandie Université).

Mise en œuvre

- Acteurs à mobiliser / pilotage : Université (SUAPS)/ IUT GON / communes / IVN / Région / Vir'ulent
- Moyens financiers : mobilisation de la CVEC / subvention fléchée des collectivités pour les acteurs culturels
- Indicateurs de suivi / d'évaluation : nombre de projets étudiants soutenus en rapport avec une activité culturelle / nombre d'inscrits aux activités sportives / programmation culturelle sur le site
- Calendrier de réalisation : sur toute la durée du contrat

Action 6 - Veiller à la santé et au bien-être des étudiants

Contexte, enjeux, pistes d'actions

La crise sanitaire a été un révélateur des besoins des étudiants en matière de santé et de bien-être. L'université à travers son Service de Santé Étudiante (SSE) mène des actions de prévention auprès des étudiants. En particulier, des créneaux de permanence assurés par un infirmier du SSE sur le site de Vire (1 fois par mois), sont et seront proposés aux étudiants sur le site de l'IUT.

Des partenariats entre l'université et les acteurs locaux de la santé seront mis en place pour favoriser l'accès au soin des étudiants. L'Intercom favorise l'accès aux soins des étudiants :

- Possibilité de se rendre à l'hôpital de Vire pour accéder à des consultations de médecine générale sans RDV.
- Possibilité d'obtenir des RDV auprès du centre de santé intercommunal de Vire Normandie et du medicobus.

Mise en œuvre

- Acteurs à mobiliser : IVN / Université / SSE
- Moyens humains : infirmier du SSE, personnels du centre de santé Intercommunal et du medicobus
- Indicateurs de suivi / d'évaluation : nombre d'étudiants reçus par les professionnels de santé
- Calendrier de réalisation : sur toute la durée du contrat

Action 7 - Proposer des offres d'hébergement et restauration avec l'Intercom et autres partenaires locaux, CROUS,...

Contexte, enjeux, pistes d'actions

L'IVN accompagne les communes de son territoire dans leur politique de logement. Elle doit mener une réflexion approfondie sur ces questions d'hébergement et accompagnera les initiatives existantes (Projet territoire, offre d'hébergement : CCAS Vire Normandie, Inolya et autres projets).

Il serait intéressant d'analyser les besoins des hébergements de courtes durées sans bail (location à la semaine) pour les étudiants en alternance.

Concernant la restauration, il n'existe pas des services CROUS sur le territoire intercommunal. Cependant, par conventionnement avec le CNOUS, l'hôpital propose aux étudiants de manger sur son site (agrée CROUS).

Mise en œuvre

- Pilotage : IVN
- Moyens humains : à définir
- Moyens financiers : prise en charge par le Cnous
- Indicateurs de suivi : Nombre d'étudiants bénéficiaires
- Indicateurs d'évaluation : à définir
- Calendrier de réalisation : sur toute la durée du contrat

AXE 3 – CONCOURIR AU DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION ET À LA DIFFUSION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Action 8 - Favoriser la réalisation d'études sur le territoire notamment de niveau master

Contexte, enjeux, pistes d'actions

Cet axe pourrait intéresser les acteurs économiques du territoire. Cette action pourrait permettre de financer des études de niveau master sur des problématiques très diverses : autour des enjeux du développement durable / étude sur le patrimoine local / l'économie sociale et solidaire, énergie...

Il serait possible de réaliser des appels à projet et des financements à hauteur de 4000€ / étudiant (niveau master). La collectivité pourrait participer au financement de ces actions.

Mise en œuvre

- Acteurs à mobiliser / pilotage : Intercom pour la recherche de stages, l'université pour l'identification des étudiants.
- Moyens humains : personnel de l'université / collectivités
- Moyens financiers : Subvention au prorata d'effectif inscrit en master
- Indicateur de suivi : nombre de stages master réalisés sur le territoire.

Action 9 - Favoriser la tenue de colloques scientifiques sur le territoire

Contexte, enjeux, pistes d'actions

Actuellement, il est important de valoriser l'activité de recherche réalisée sur le territoire de l'IVN.

Il sera nécessaire de développer une communication à propos de cette thématique.

Depuis de nombreuses années, le site de l'IUT est un lieu de recherche pour le laboratoire ABTE (le site principal est hébergé sur le site Caennais).

L'équipe EcoTEA de ce laboratoire (EcoTEA : Ecoprocédés, Transferts vers l'Environnement et les Aliments) réalise des travaux de recherche sur le site de l'Intercom. Il accueille un enseignant Chercheur et un ATER (Allocataire Temporaire d'Enseignement et de Recherche). Les thématiques de recherche sont nombreuses et elles s'inscrivent dans la stratégie du laboratoire ABTE.

Mise en œuvre

- Acteurs à mobiliser / pilotage : Enseignants chercheurs du site /Laboratoires de recherche ABTE / IVN
- Moyens humains : un enseignant chercheur + 1 ATER.
- Moyens financiers : Laboratoires UCN accueillant des enseignants-chercheurs de l'IUT et IVN.
- Indicateurs de suivi : Nombre de colloques et nombre de participants
- Indicateurs d'évaluation : à définir

Axe 4 – Soutenir le développement d'un campus répondant aux enjeux de développement durable et d'inclusion

Action 10 : Financer les travaux de ravalement de façade sur le campus de Vire pour améliorer l'accueil des étudiants et la performance énergétique des bâtiments

Contexte, enjeux, pistes d'actions

Le site et les infrastructures immobilières sont devenus la propriété de l'Université et représentent 2500 m² en surface utile brute (SUB) et en surface cadastrale.

Pour garantir la pérennité du site et la qualité d'accueil des étudiants et des personnels, un plan d'investissement de 150 000 € est prévu sur 5 années (2024-2029)

Appuis technique, matériel et financier en fonction des besoins.

Mise en œuvre

- Acteurs à mobiliser : Université / financeurs Région, IVN, Département
- Moyens financiers : IVN, Université
- Indicateurs de suivi : à définir
- Indicateurs d'évaluation : à définir
- Calendrier de réalisation : sur toute la durée du contrat

Action 11- Présence d'un Campus connecté sur le site de l'IUT

Contexte, enjeux, pistes d'actions

- Développer l'activité du campus connecté de l'IVN (étudiants, salariés et demandeurs d'emploi)
- Partenariat avec les étudiants de l'IFSI à venir dans le cadre de la certification d'une formation à distance.

Mise en œuvre

- Acteurs à mobiliser / pilotage : IVN
- Moyens humains : IVN
- Moyens financiers : à définir
- Indicateurs de suivi : à définir
- Indicateurs d'évaluation : à définir
- Calendrier de réalisation : sur toute la durée du contrat